



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉUNION ACADÉMIQUE DIRECTEURS ESMS

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024

Sommaire

1. Le contexte
2. Ce qui est attendu des ESMS
3. Le processus de gestion des élèves
4. Les applications ONDE et SIECLE
5. L'accompagnement
6. Les ressources disponibles

1. Le contexte

Contexte de l'INE

- Code de l'Éducation article L 131-6-1
- CNH, l'une des mesures en faveur de l'École pour tous
- Un identifiant national élève pour tous les élèves en âge de scolarité obligatoire (3-16 ans)
- Une mesure d'égalité pour un meilleur suivi de la scolarité des élèves
- Une immatriculation pour un accès aux services et ressources, notamment le Pass culture, le LPI à venir

Le calendrier

Réf : - courrier recteurs 15 juillet 2024

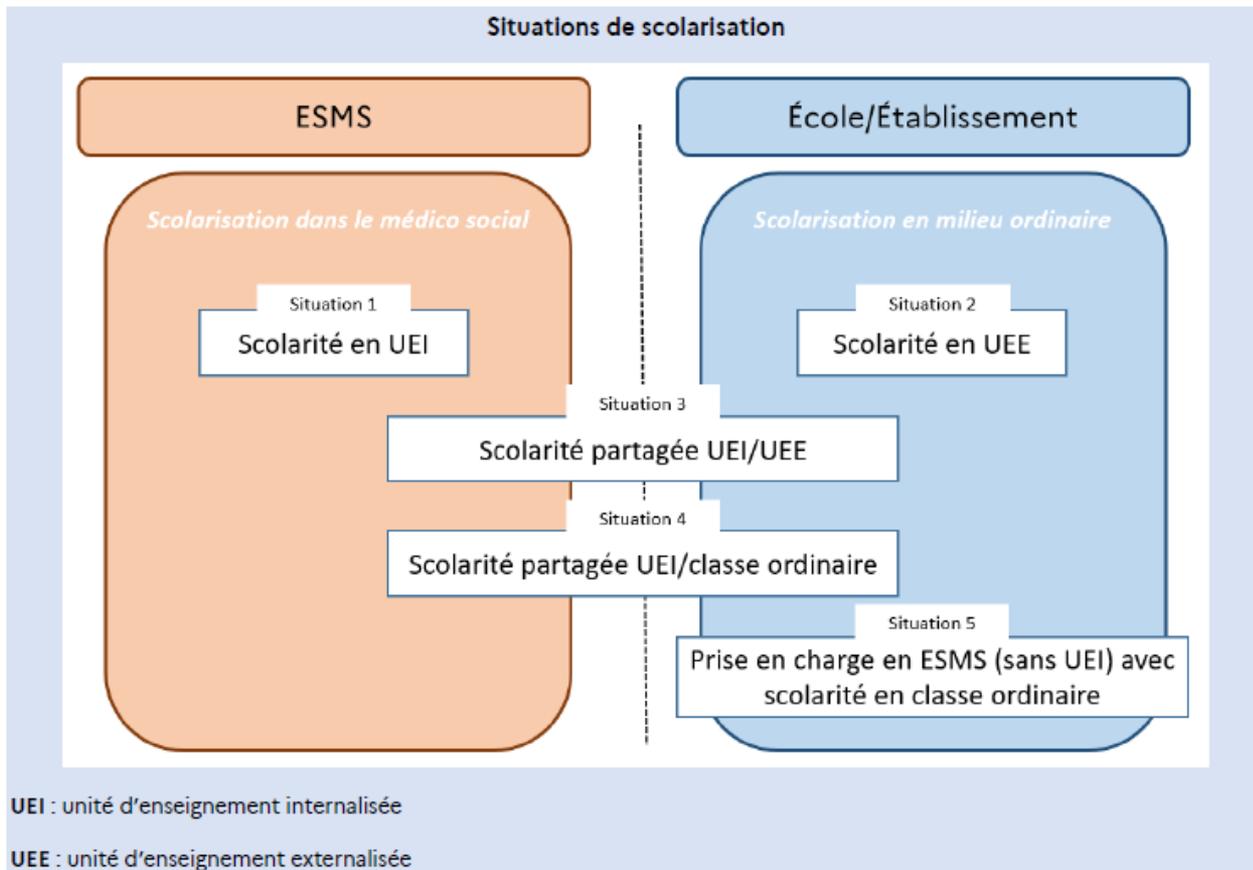
- guide à l'attention des services académiques, envoi recteurs 21 août 2024

Inscription dans ONDE ou SIECLE de tous les élèves entre 3 et 16 ans scolarisés dans les EMS et les établissements relevant du ministère de la Justice

Deux phases à retenir :

	Dans ONDE	Dans SIECLE
A partir du 1/09	Les directeurs d'ESMS inscrivent les élèves des UEI	Les chefs d'établissement inscrivent les élèves relevant d'un ESMS et suivant au moins une heure d'enseignement dans leur établissement
A partir du 4/11	Les directeurs d'école inscrivent les élèves relevant d'un ESMS et suivant au moins une heure d'enseignement dans leur école	Les directeurs d'ESMS inscrivent les élèves des UEI Les proviseurs d'UPR inscrivent les élèves des ULE

Quels élèves ?



2. Ce qui est attendu des ESMS

Attendu des directeurs d'ESMS, directeurs d'école, chefs d'établissement :

- Collecter les informations des élèves de 3 à 16 ans et celles de leurs responsables légaux.
- Utiliser exclusivement la fiche de renseignements disponible dans ONDE et SIECLE.



Pas de demande de consentement

Les familles se voient remettre la fiche pré-remplie pour information des caractéristiques du traitement (4 pages)

Quelles données attendues ?

Les données des élèves

Qui ?	Quelles données* ?	Obligatoire ?	Transmise pour gestion de l'INE ?
Elève	Nom de famille	Oui	Oui
	Nom d'usage	Non (si présent, différent du nom de famille)	
	Prénom 1	Oui	Oui
	Prénom 2	Non	
	Prénom 3	Non	
	Sexe	Oui	Oui
	Date de naissance	Oui	Oui
	Lieu de naissance (pays, département, et commune ou ville de naissance)	Oui	Oui
	Pays de résidence	Oui	
	Adresse (4 lignes adresse)	Non	
	Code postal de résidence	Oui (si France) Non (si étranger)	
	Commune de résidence	Oui	
	Année scolaire	Oui	
	MEF	Oui	
	Date d'entrée dans l'établissement	Oui	Oui
Date de radiation (1D) ou de sortie (2D, sans motif de sortie)	Non	Oui	

Quelles données attendues ?

Les données de leurs représentants

Qui ?	Quelles données* ?	Obligatoire ?	Transmise pour gestion de l'INE ?
Responsable(s)	Lien avec l'élève	Oui	Oui
	Niveau de responsabilité (uniquement représentant légal ou personne en charge, pas de personne à contacter)	Oui	Oui
	Civilité	Oui	
	Nom de famille	Oui	Oui
	Nom d'usage	Non Si présent, différent du nom de famille	
	Prénom	Oui	Oui
	Pays de résidence	Oui	
	Adresse (4 lignes adresse)	Non	
	Code postal de résidence	Oui (si France) Non (si étranger)	
	Commune de résidence	Oui	
	Numéro de téléphone domicile	Non	
	Numéro de téléphone travail	Non	
	Numéro de téléphone mobile	Non	
	Courriel	Non	
Profession ou catégorie socio-professionnelle (PCS)	Oui		

Onde ou Siècle ?

Collecte des données des élèves et leurs responsables

La collecte des données :

- Fiches de renseignements fournies dans ONDE et SIECLE
- Copies du livret de famille (facultatif)

Important : Dans la mesure où le traitement des données dans Onde et dans Siècle est réalisé au titre d'une **obligation légale** au sens du c) de l'article 6 du RGPD :

- il **ne nécessite pas de recueillir le consentement** des personnes concernées par le traitement
- leur **droit d'opposition** au traitement de leurs données est **écarté**

Onde ou Siècle ?

Les systèmes d'information Onde et Siècle sont **spécialisés par degré d'enseignement** : concrètement, cela signifie que Siècle est réservé exclusivement à l'enregistrement des élèves du 2^d degré et Onde à l'enregistrement de ceux du 1^{er} degré.

L'application à renseigner est déterminée par l'**année de naissance** de l'enfant.

De manière générale, pour une **rentrée scolaire N**, il convient d'enregistrer :

- dans **Onde**, tous les élèves nés **en N-10 ou depuis**,
- dans **Siècle** tous les élèves nés **en N-11 ou auparavant**.

Par exemple, pour la rentrée scolaire **2024**, doivent être saisis dans **Onde** les enfants nés en **2014, 2015, etc.** et dans **Siècle** ceux nés en **2013 ou auparavant (2012, 2011, etc.)**.

Toute évolution de scolarisation des élèves doit être retranscrite dans Onde ou Siècle. Si un élève passe d'une situation à une autre, il convient donc d'enregistrer cette nouvelle situation dans le système d'information.

Par exemple, si un élève passe de la situation 1 à la situation 3 ou 4 (c'est-à-dire d'une situation de scolarisation en UEI à plein temps à une scolarisation en UEI avec un temps d'inclusion dans une école ordinaire), il convient de radier (ou sortir dans le 2D) l'élève de l'ESMS pour que le directeur de l'école ou le chef de l'établissement ordinaire puisse l'admettre définitivement dans Onde ou Siècle.

Onde ou Siècle ?

La transmission aux maires des listes des élèves scolarisés

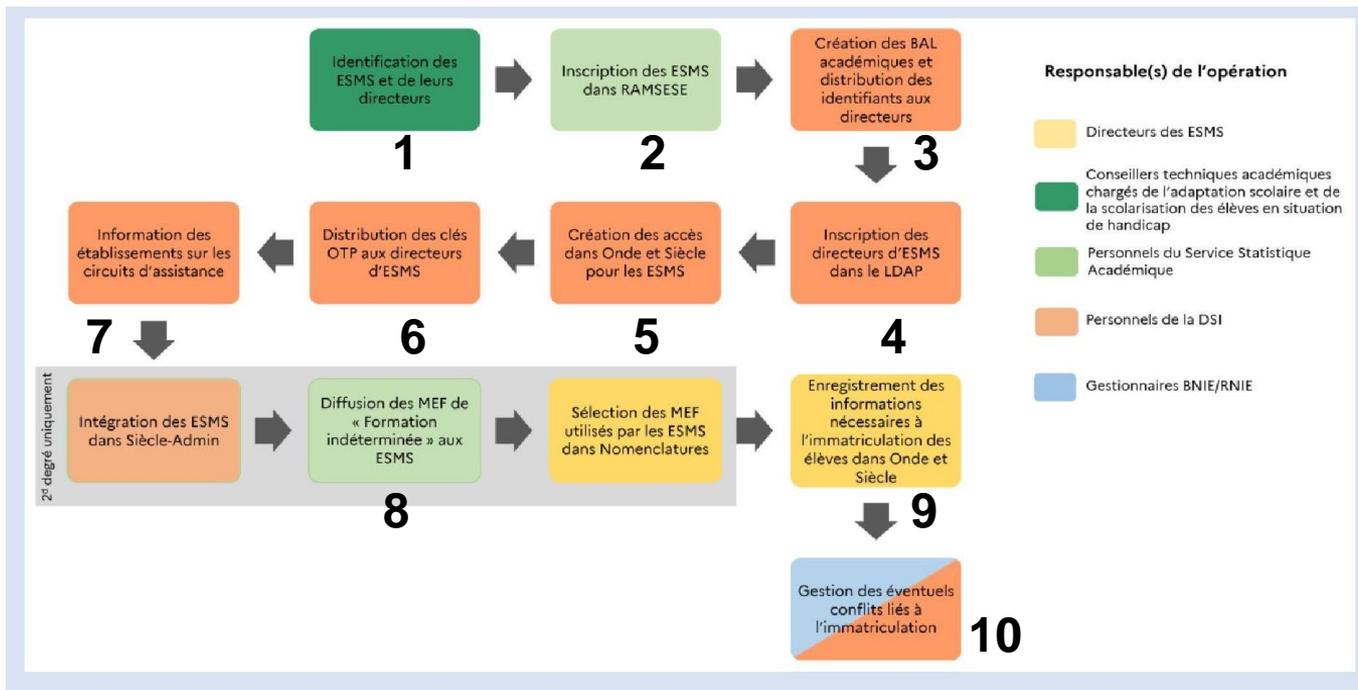
En application de l'article R. 131-3 du code de l'éducation, il est attendu des directeurs d'ESMS, des directeurs d'école et des chefs d'établissement qu'ils adressent **aux maires** et **aux Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale** (DASEN) :

- dans les **huit jours qui suivent la rentrée scolaire**, la liste des enfants fréquentant leur établissement ;
- **à la fin de chaque mois**, l'état des mutations (c'est-à-dire la liste des élèves nouvellement inscrits ou radiés dans le mois écoulé).

3. Le processus de gestion des élèves

Le processus de gestion des élèves

Le processus global de gestion



Le processus de gestion des élèves

1 - L'identification de l'ESMS et de son directeur

le conseiller technique académique ASH (CTASH) actualise la liste des ESMS implantés dans l'académie avec l'appui des Inspecteurs de l'Éducation Nationale (IEN) ASH et en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Pour cette première année, l'ARS a fourni la liste de l'ensemble des ESMS de l'académie de Rennes



Identification des
ESMS et de leurs
directeurs

Le processus de gestion des élèves

2 - L'inscription de l'ESMS dans RAMSESE

Le **Service des études, de la prospective, du pilotage et de la performance (SE3P)** procède à la mise à jour des données de chaque ESMS dans RAMSESE, application de gestion des écoles et établissements scolaires,

Cette inscription permet notamment d'indiquer les **informations essentielles relatives à l'établissement** : nom, adresse, nom du directeur d'établissement, date d'ouverture, etc.

Inscription des ESMS
dans RAMSESE

Le processus de gestion des élèves

3 - La gestion de la BAL académique

Chaque établissement disposera d'une boîte aux lettres académique (BAL) qui lui est propre.

Cette BAL sera créée par la DSII (Les identifiants de connexion seront envoyés sur les adresses des directeurs).

Elle sera de la forme : esms.UAI@ac-rennes.fr

Important :

Cette BAL académique sera le canal de communication unique entre l'établissement et les services académiques .

Création des BAL
académiques et
distribution des
identifiants aux
directeurs

Votre compte « Fonctionnel »



Une adresse mail représentant la structure de l'établissement :

- Le rectorat communique vers cette adresse
- Cette adresse peut-être utilisée pour communiquer en tant que « Structure »

Comment y accéder ?



Deux mails ont été envoyés dans la boîte mail communiquée à l'ARS :

- Un 1^{er} mail comprenant l'identifiant
- Un 2nd mail comprenant le mot de passe

Dans un 1^{er} temps : se connecter via l'adresse <https://webmail.ac-rennes.fr> et utiliser le mot de passe fourni par mail

Dans un 2nd temps (quand vous disposerez d'une clé OTP*) : redéfinir un nouveau mot de passe pour votre compte fonctionnel. Guide : <https://www.toutatice.fr/portail/share/TMC8Ck>

Le processus de gestion des élèves

4 - L'inscription du directeur d'ESMS dans le LDAP

L'identité du directeur d'ESMS est renseignée par les personnels de la DSII dans l'annuaire académique (LDAP).

Cette inscription permettra notamment de lui attribuer les accès aux outils de gestion des élèves, c'est-à-dire à ONDE et SIECLE.



Inscription des
directeurs d'ESMS
dans le LDAP

Votre compte « Personnel »



Un compte permettant de vous authentifier sur les services de scolarité de l'Éducation Nationale via le portail ARENA :

- SIECLE Base Elèves
- ONDE
- Autres applications de gestion administrative

Définir votre code PIN (à faire une seule fois)

1^{ère} étape : Récupérer votre identifiant académique envoyé sur la boîte établissement

2^{ème} étape : Configurer le code PIN de votre clé OTP (<https://www.toutatice.fr/portail/share/5CKsAh>)

Accéder au portail (avec votre clé OTP*)

Se connecter via l'adresse <https://portail.ac-rennes.fr>

Le processus de gestion des élèves

5 - La création des accès dans Onde et Siècle

Le personnel de la DSII s'assure que le directeur d'ESMS dispose des droits nécessaires pour accéder aux applications **Onde** et **Siècle** depuis le portail Arena.

Création des accès
dans Onde et Siècle
pour les ESMS

Le processus de gestion des élèves

6 - La distribution des clés OTP

Pour pouvoir se **connecter de façon sécurisée aux applications**, le directeur de l'ESMS doit disposer d'une **clé OTP**, physique ou logicielle.

La documentation et la clé seront délivrées aux directeurs des ESMS par la DSII.

Distribution des clés
OTP aux directeurs
d'ESMS



Votre clé OTP



One Time Password : pour s'authentifier de manière sécurisée aux applications de gestion de l'établissement (ONDE, SIECLE...)

Double authentification :

- Un code PIN à retenir (ex : 5647)
- Un code généré toutes les minutes



Identifiant :

Mot de passe : 

(ou Passcode
OTP (Code PIN
+ clé de
sécurité))

Connexion

Votre clé OTP – Un choix à faire



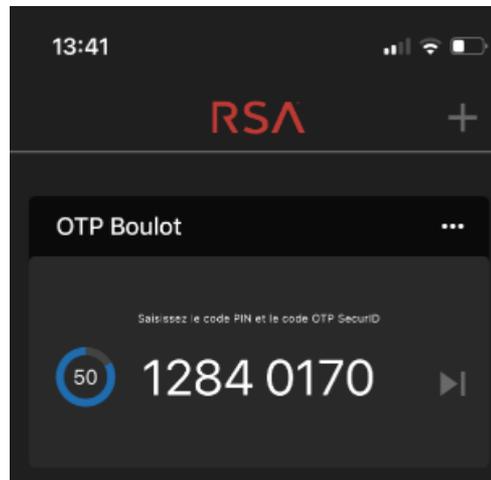
Une clé physique : délais de livraison 7 jours ouvrés

Une clé logicielle : délais de livraison 1 journée

Plus d'informations ici :

<https://www.toutatice.fr/portail/share/OAmXpR>

Votre choix : réponse à un courrier envoyé dans la boîte mail de l'établissement pour recueillir votre choix



Condition :

- Smartphone Android
- Ios 14.0

Le processus de gestion des élèves

7 - L'information des établissements sur les circuits d'assistance

Le circuit d'assistance :

Pour les assistances sur ONDE et SIECLE, les directeurs d'ESMS devront passer par la plateforme d'assistance académique AMIGO.

Les demandes seront traitées en fonction du type de problématique.

La plateforme d'assistance informatique AMIGO :

<https://assistance.ac-rennes.fr>

Information des
établissements sur les
circuits d'assistance

Le processus de gestion des élèves

8 - La gestion des nomenclatures en ESMS (2d degré)

Avant de pouvoir saisir les fiches élèves dans Siècle, il est indispensable que les formations (MEF) utiles à l'établissement soient disponibles dans le SIECLE.

Cette procédure sera détaillée lors des formations sur l'utilisation de SIECLE

Intégration des ESMS
dans Siècle-Admin

Diffusion des MEF de
« Formation
indéterminée » aux
ESMS

Intégration des ESMS
dans Siècle-Admin

Le processus de gestion des élèves

9 - L'enregistrement des informations obligatoires pour l'immatriculation des élèves

Enregistrement des
informations
nécessaires à
l'immatriculation des
élèves dans Onde et
Siècle

Les différentes étapes :

- Déterminer le périmètres des élèves (1D ou 2D)
- Saisir les informations dans ONDE
- Saisir les informations dans SIECLE

**Ces procédures seront détaillées lors des formations sur
l'utilisation de ONDE et de SIECLE**

Le processus de gestion des élèves

10 - La gestion des conflits d'immatriculation

Une fois les élèves saisi dans ONDE ou SIECLE, un processus d'échange des données entre différentes applications permet de **recupérer un INE pour chaque élève** qui est directement renseigné dans ONDE ou SIECLE

Dans certains cas, la saisie d'un élève dans ONDE ou Siècle peut générer des conflits d'immatriculation (doublons, ...).

Ces conflits devront faire l'objet d'une demande d'assistance pour être résolus



Gestion des éventuels
conflits liés à
l'immatriculation

4. Les applications ONDE et SIECLE

L'application ONDE

Présentation de l'application

L'application « **Outil numérique pour la direction de l'école** » (Onde) est l'outil quotidien des directeurs d'école pour la gestion administrative et pédagogique des élèves.

Les informations saisies dans l'application sont partagées entre les mairies, les écoles, les inspections de circonscription et les DSDEN.

On se connecte à l'application à l'aide des identifiants qui vous seront fournis.

Les Principales fonctionnalités de Onde :

- L'Inscription et l'admission des élèves
- La Gestion des classes et des regroupements
- La Gestion des données élèves
- Le Suivi des effectifs et des admissions
- L'Attribution de l'Identifiant National Élève (INE)



L'application ONDE

Le tableau de bord



Documentation | ARENA | Quitter

[ACCUEIL](#)
[ÉCOLE](#)
[ÉLÈVES](#)
[LISTES & DOCUMENTS 1](#)

Application directeur pour l'établissement : > Retour à l'application DASEN [Aide](#)

[Passer à mon calendrier de gestion pour me repérer dans le temps](#)

Mon tableau de bord

Les effectifs

Effectifs 2024-2025	Préparation 2025-2026
0 INSCRIT	0 INSCRIT
0 ADMISSIBLE	0 ADMISSIBLE
134 ADMIS	0 ADMIS
1 Admis accepté	0 Admis accepté
1 réparti	0 réparti
0 non réparti	0 non réparti
133 Admis définitifs	0 Passage dans l'école
133 répartis	0 réparti
0 non réparti	0 non réparti
0 bloqué	133 RADIÉS
0 en attente d'INE	0 passage hors école
1 RADIÉ	133 sans passage

[Les statuts administratifs](#)

Les répartitions

Répartition par niveau 2024-2025	Prévisions par niveau 2025-2026	Répartition par classe 2024-2025
CYCLE I 134	TOTAL 0	TPS/PS/MS - 2/10/10 22
TPS 8		TPS/PS/MS - 3/10/9 22
PS 29		TPS/PS/MS - 3/9/10 22
MS 49		MS/GS - 10/13 23
GS 48		MS/GS - 10/13 23
TOTAL 134		GS 22
		TOTAL 134

Répartition par dispositif 2024-2025

Actuellement, aucun élève ne bénéficie d'un dispositif.

Les constats des effectifs

Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé

L'application ONDE

La fiche élève



SYNTHÈSE	IDENTIFICATION	RESPONSABLES	ANNÉE EN COURS	CURSUS SCOLAIRE
Situation administrative INE Inscription - Admission définitive Radiation -		Adresse de résidence 		
Identité Sexe MASCULIN Né(e) le <i>Identité légale</i> Nom - Nom d'usage - Prénom(s)		Assurance individuelle Attestation fournie Non		
Lieu de naissance Pays Département Commune		Autorisations Photographie Non		

L'application SIECLE

Présentation de l'application

L'application Siècle-BEE (Base Élèves Établissement) permet de gérer la scolarité des élèves dans les établissements du second degré, avec les fonctionnalités principales suivantes :

- entrée / sortie des élèves;
- affectation dans les divisions et les groupes;
- données administratives de l'élève et de ses responsables;
- Gestion de scolarité actuelle et historique;
- comptage des effectifs;
- extractions de données élèves et responsables;
- échanges d'informations avec d'autres logiciels.

SIECLE



L'application SIECLE

Saisie d'une fiche responsable

SIECLE



SIECLE | Base élèves Quoi de neuf ? | Informations

Tableau de bord | Fiches élèves | Affectation | Saisie en masse | Exploitation | Imports | Exports | Suivi des échanges

Fiche de [nom] - MAJ Responsable - [nom] Dernière MAJ le 05/09/2024

RESPONSABLES | ÉLÈVE | SCOLARITÉ | HISTORIQUE

Coordonnées

Lien* PÈRE
Civilité MONSIEUR
Nom de famille*
Nom d'usage
Prénom*
Tél. Domicile
Tél. Travail
Tél. Mobile

Adresse

Point de remise
Complément
N° et voie
Lieu-dit
Code postal 29400
Localité
Pays FRANCE
Courriel

Niveau de responsabilité *

Représentant légal
[Détailler ce responsable de l'élève](#)

Emploi

Profession S2 Employés civils et agents de service de la fonction publique

VALIDER ANNULER

L'application SIECLE

Saisie d'une fiche élève

SIECLE



SIECLE | Base élèves

Tableau de bord Fiches élèves Affectation Saisie en masse Exploitation Importations Exportations Suivi des échanges

Fiche de [nom] - MAJ Élève - INE : [INE]

Quoi de neuf? Informations 2024-25

Base élèves

DERNIÈRE MAJ le 05/09/2024

ÉLÈVE RESPONSABLES SCOLARITÉ HISTORIQUE

Identité

Nom de famille * [nom]

Nom d'usage [nom]

Prénom 1 * [prénom]

Prénom 2 [prénom]

Prénom 3 [prénom]

Sexe Masculin Féminin

Né(e) le * [date]

Pays [FRANCE]

Département [029 - FINISTERE]

Commune [LANDERNEAU]

Code INSEE [29103]

INE [INE]

N° interne 19 [N°]

Adresse

celle de [M. [nom]] propre à l'élève

Point de remise [Point de remise]

Compléments [Compléments]

N° et voie [N° et voie]

Lieu-dit [Lieu-dit]

Code postal * [Code postal]

Localité * [Localité]

Pays * [FRANCE]

VALIDER ANNULER

5. L'accompagnement

L'accompagnement

Formations

Des formations sur ONDE et SIECLE seront programmées :

- Formation sous forme de webinaire de 1h30 sur ONDE
- Formation sous forme de webinaire de 1h30 sur SIECLE



6. Les ressources disponibles

Les ressources disponibles

Les ressources

De nombreuses ressources sont mis à disposition :

- Tutoriels
- Tutoriels vidéos
- Pas-à-pas
- Manuels utilisateurs
- Documentation interne aux applications

Les ressources disponibles

Les ressources pour l'applications ONDE

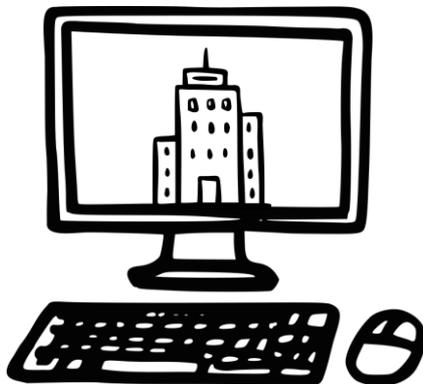
Niveau	Application	Type de document	Nom du document
1er degré	Onde	Guide utilisateur	<u><i>Onde - Guide de l'utilisateur pour les ESMS</i></u>
		Fiche pratique	<u><i>Onde – Extraction des listes d'élèves par commune de résidence</i></u>
		Fiche pratique	<u><i>Onde – Prise en main rapide ESMS</i></u>

Les ressources disponibles

Les ressources pour l'applications Siècle-BEE

Niveau	Application	Type de document	Nom du document
2d degré	Siècle- Nomenclatures	Guide utilisateurs	<i>Nomenclatures (directeur d'établissement) - Personnalisation des formations pour les ESMS</i>
	Siècle-BEE	Guide utilisateurs	<i>BEE - Guide de l'utilisateur pour les ESMS</i>
		Fiche pratique	<i>BEE - Fiche pratique (directeurs d'établissement) - Etapes de création d'une fiche élève pour les ESMS</i>
		Fiche pratique	<i>BEE - Fiche pratique (directeur d'établissement) - Les étapes du changement d'année pour les ESMS</i>
		Fiche pratique	<i>BEE - Fiche pratique (directeur d'établissement) - Gestion des dates pour les ESMS</i>
		Fiche pratique	<i>BEE - Fiche pratique - Les extractions standard par commune de résidence pour les ESMS</i>

Pour résumer sur les accès



<https://webmail.ac-rennes.fr>

Un compte fonctionnel, pour échanger avec les services du rectorat par mail, en tant que structure.

Identifiant :

Mot de passe :

(ou Passcode
OTP (Code PIN
+ clé de
sécurité))

Connexion



<https://portail.ac-rennes.fr>

Un compte agent, pour accéder à ONDE/SIECLE et aux autres applications de gestion administrative.

Identifiant :

Mot de passe :

(ou Passcode
OTP (Code PIN
+ clé de
sécurité))

Connexion



ACADÉMIE DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)